



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE PRESSE



A31

RÉHABILITATION DU BASSIN D'ASSAINISSEMENT N° 1 À hauteur de Moulins-lès-Metz (57)

D'octobre à décembre 2021

Un communiqué de presse indiquera ultérieurement les dates précises

Direction interdépartementale des routes de l'Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex
www.dir-est.fr



SOMMAIRE

I - Des travaux indispensables

II - Description des travaux

III - Ce qu'il faut retenir

IV - Annexe - Présentation de la DIR Est

I – Des travaux indispensables

À hauteur des communes de Moulins-lès-Metz et Montigny-lès-Metz (57), l'autoroute A31 traverse une zone sensible du point de vue de la protection de la ressource en eau. En effet, cette zone se trouve proche de deux périmètres de captage d'eau potable.

L'autoroute a été construite dans les années 1970. Le système de collecte du réseau d'assainissement vieillissant nécessite une rénovation pour répondre aux normes en vigueur.

Objectif des travaux : réhabiliter le système d'assainissement existant.

Pour ce faire, il est prévu :

- la réhabilitation des bassins d'assainissement existants chargés de traiter les eaux pluviales,
- une mise à niveau du réseau de collecte d'assainissement,
- la minéralisation du terre-plein central pour empêcher toute infiltration dans le sol,
- la création des accès aux bassins depuis l'A31.

Il s'agit de travaux importants qui seront menés sur quatre ans.

Phase 1 - travaux des bassins 1, 2 et 5

- Le bassin 1 sera réalisé d'octobre à décembre 2021
- Les bassins 2 et 5 seront réalisés en 2022

Les travaux du bassin 1 et 2 impacteront les usagers de l'autoroute A31 et de la route RD157b.

Phase 2 - réhabilitation des bassins 3 et 4

- Cette opération sera réalisée en 2022

Phase 3 - minéralisation du terre-plein central

- Cette opération sera réalisée en 2023 et 2024

La carte suivante indique la localisation des bassins.

II – Description des travaux

Démolition du bassin n° 1 existant et création d'un nouveau bassin en 2021

Dates prévisionnelles : 3 mois d'octobre à décembre 2021

La réalisation des travaux du bassin d'assainissement n°1 nécessite la création d'une piste d'accès au chantier depuis l'échangeur n° 31 Moulins-Les-Metz.

De plus, pour la sécurité des personnels travaillant sur le chantier, la zone de travaux doit être isolée de la circulation.

Les conséquences pour Les usagers sont les suivantes

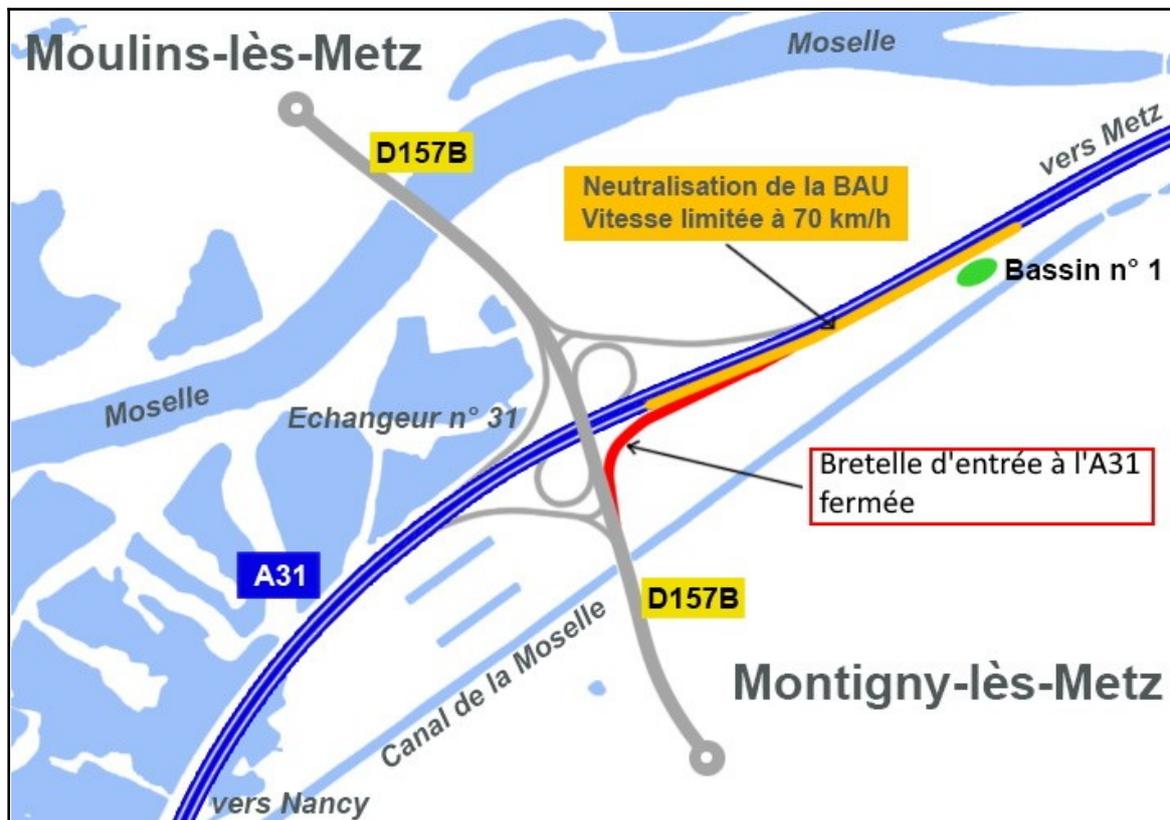
Sur l'A31 sens Nancy → Metz :

- neutralisation de la Bande d'Arrêt d'Urgence (BAU)
- maintien de la circulation sur 3 voies avec vitesse limitée à 70 km/h
- fermeture de la bretelle d'entrée l'A31 sens Nancy → Metz
- déviation via l'échangeur n°31 de Moulins-les-Metz (pour usagers souhaitant emprunter la bretelle d'entrée à l'A31 fermée).

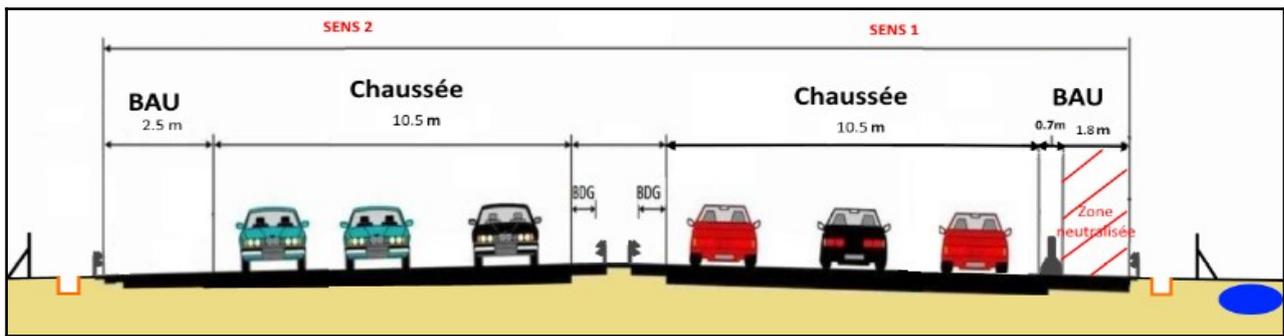
Sur RD157b :

- maintien de la circulation avec dévoiement de la voie de droite et limitation à 50 km/h
- maintien des accès au Syndicat des eaux de la région messine (SERM) et à Régie de l'eau de Metz Métropole.

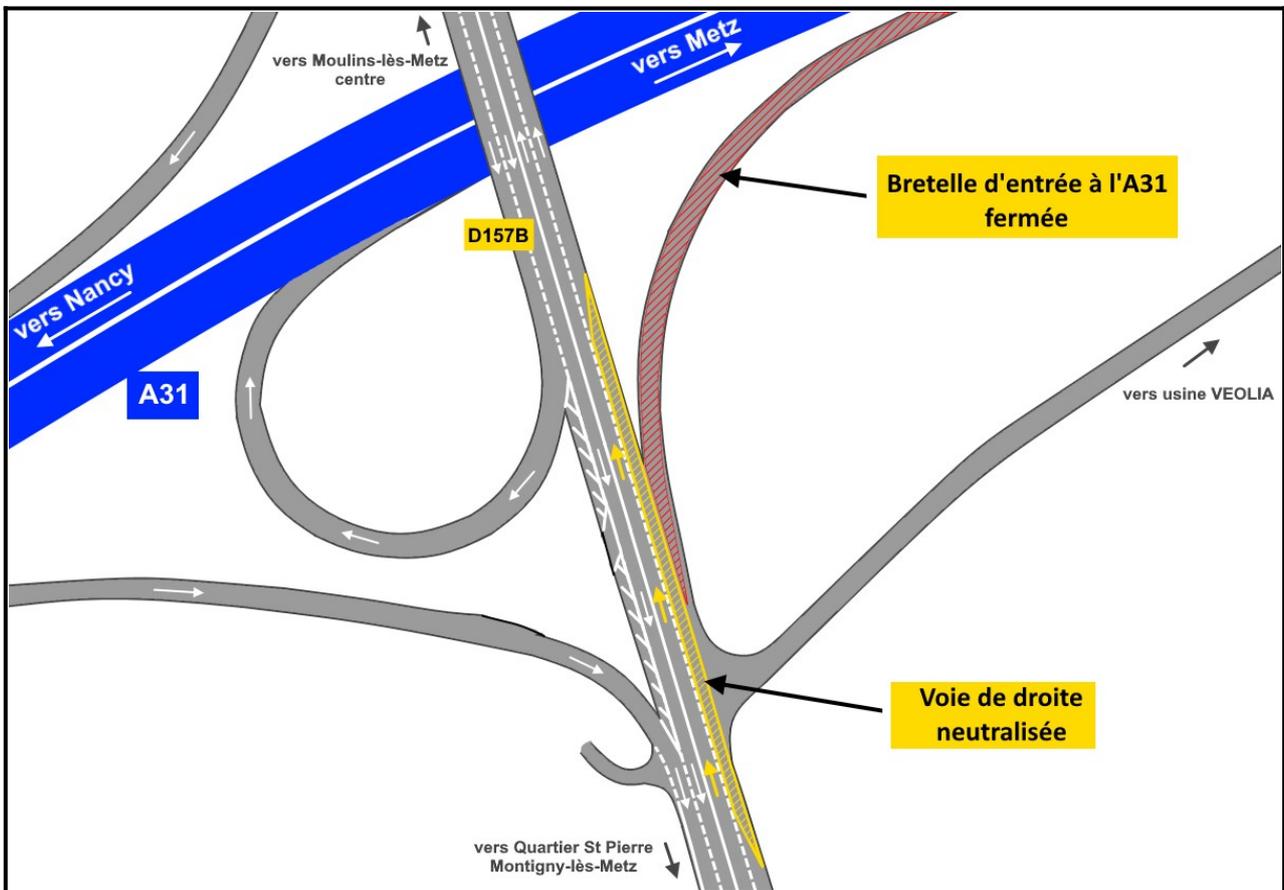
Neutralisation de BAU et fermeture de la bretelle d'entrée à l'A31



Bande d'arrêt d'urgence neutralisée sur A31



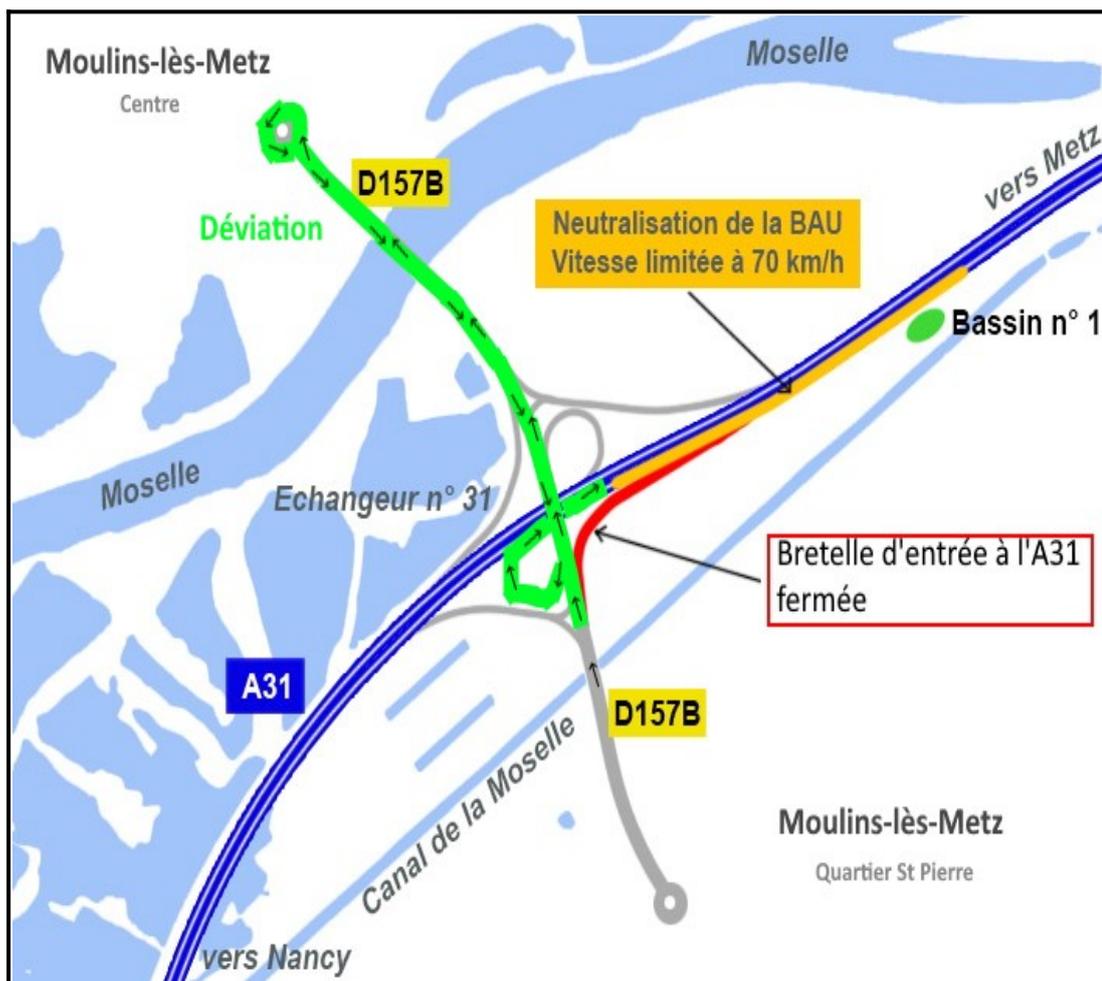
Neutralisation de la voie de droite sur RD157B



L'accès au chantier se fait par la voie neutralisée.

Pour se diriger vers Metz depuis le quartier Saint-Pierre de Moulins-les-Metz, les usagers emprunteront l'itinéraire de déviation proposé par l'A31 en utilisant l'échangeur n°31 de Moulins-les-Metz.

Déviations suite à la fermeture de la bretelle d'entrée à l'A31



III – Ce qu’il faut retenir

Les travaux programmés par la DIR Est pour réhabiliter le bassin d’assainissement n°1 ne devraient pas entraîner de perturbations importantes pour les usagers de l’A31.

Toutefois, les usagers seront contraints de diminuer leur vitesse aux abords de la zone de travaux pour leur sécurité et celles des personnels travaillant sur le chantier.

Les usagers venant du Quartier St Pierre (Moulins-les-Metz) et souhaitant prendre la direction de Metz emprunteront une déviation par la RD157B.



Pour ceux qui ne pourront pas éviter ce secteur et pour réaliser au mieux leurs déplacements, la DIR Est diffusera :

une information générale via :

- * les médias
- * le site internet de la DIR Est
- * les panneaux d’information de part et d’autre des chantiers

une information en temps réel :

- * sur les panneaux à messages variables
- * par la radio sur le niveau de perturbation ou des accidents

**La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension,
pour la gêne occasionnée et leur recommande la plus grande prudence,
afin d’assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.**



Contact presse : Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
06 19 18 05 57 - 06 42 52 55 60

Siège de la Direction interdépartementale des routes de l’Est
Horaires d’ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex

IV – Annexe – Présentation de la DIR Est

La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est créée par arrêté interministériel du 26 mai 2006 est un service déconcentré du Ministère de la Transition Écologique.

La DIR Est relève de l'autorité du préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Grand Est, préfet coordinateur des itinéraires routiers. Elle est opérationnelle depuis le 23 octobre 2006.

Son réseau routier s'étend sur 2 régions (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, en partie), sur 10 départements et compte 1 340 km de routes nationales et autoroutes non concédées (hors bretelles).

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy,
- de 2 divisions d'exploitation : Besançon et Metz,
- de 2 services d'ingénierie routière (SIR) : SIR Lorrain, SIR Vesoul,
- d'un service spécialisé en ouvrages d'art.

Le réseau de la DIR Est

